

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE 2018_050

Séance du jeudi 17 mai 2018

Membres en exercice : 27

Date de la convocation: 14/05/2018

Présents : 15

L'an deux mille dix-huit et le dix-sept mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain JAFFARD,

Votants: 15

Pour : 15

Contre : 0

Secrétaire de séance: Paul
COMMANDRE

Présents : Jean-Pierre ALLIER, Laurent ARBOUSSET, Michèle BUISSON, Paul COMMANDRE, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Jean-Paul VELAY

Représentés:

Excusés: Patrick BRUN, Gilles CHABALIER, Albert DOUCHY, Yves Elie LAURENT, Thierry MAZOYER, Gillian MC HUGO, Gilbert ROURE, Françoise THYSS

Absents: François BEGON, Catherine BLACLARD, Marie LION, Yves SERVIERE

Objet: ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LE TRAITEMENT AEP DE 4 UDI - DE_2018_050

Vu le code des marchés publics ;

Vu le rapport de vérification et d'analyse des offres du 17 avril 2018 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'AUTORISER Monsieur le maire à signer les marchés publics suivants pour la mise en place du traitement AEP de 4 UDI :

Lot unique : Travaux de mise en place de traitements AEP
sur les UDI de Grizac, Champlong, Finiels et Rûnes
AB Travaux Services
83 504 € HT

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus
Le Maire, Alain Jaffard

